

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION, DE LA PÊCHE,  
DE LA RURALITÉ ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

*Le Ministre*

Paris, le 11 JUIL. 2011

N/Réf : CI 0623991

Madame la Ministre, *Chin Ila,*

J'ai été alerté par des organisations professionnelles de la décision de Köln Messe GmbH, organisateur du prochain salon ANUGA, qui aura lieu à Cologne du 8 au 12 octobre prochain, d'interdire la participation d'entreprises qui exposeraient ou commercialiseraient du foie gras. Cette décision semble avoir été prise sous la pression d'organisations non gouvernementales contestant l'application des normes de bien-être animal dans la production de foie gras.

Je tiens à vous préciser tout d'abord que la France applique rigoureusement toute la réglementation communautaire sur le bien-être animal. L'ANUGA se présente comme un salon incontournable en matière de produits alimentaires, en particulier s'agissant des produits régionaux. Les produits respectant la réglementation communautaire en vigueur devraient tous y avoir accès.

Je souhaite également attirer votre attention sur les risques pour la commercialisation de nombreux produits alimentaires que recèle ce genre d'interdictions injustifiées, aujourd'hui s'agissant de la promotion du foie gras, demain toutes les viandes pourraient être pénalisées.

Il importe enfin à la filière française du foie gras d'être présente dans un salon visité par de nombreux acheteurs, dans une période précédant les fêtes de fin d'année. En tout état de cause, si cette exclusion était confirmée, je ne pourrais pas envisager de participer à l'ouverture de l'ANUGA.

.../...

Madame Ilse AIGNER  
Ministre fédérale de l'Alimentation, de  
l'Agriculture et de la Protection des  
consommateurs  
REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE

Dans ce contexte, je vous serais extrêmement reconnaissant de votre intervention auprès des organisateurs de l'ANUGA pour qu'ils reviennent sur cette décision inacceptable.

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de ma considération la meilleure.

*Très sincèrement,*



Bruno LE MAIRE